109è ANNEE
DECEMBRE 2015
N°12

Belgique-België
P.P.
1200 Bruxelles 20
1/3345

PUBLICATION MENSUELLE

EXPEDITION - SECRETARIAT : M. MAQUET
Avenue de la Héronnière 98, Bte 35,
1170 Bruxelles

BUREAU DE DEPOT : 1200 BRUXELLES 20 N° d'agrément P008179

EDITEUR RESPONSABLE : Lucette VANDERMEIREN-JAUMAIN
Place Terdelt 2, Bte 8,
1030 Bruxelles

ORGANE DU CERCLE PEGASE
Association sans but lucratif
Fondé en 1906 - Société Royale

Site : http:// www.cerclepegase.be

TRESORERIE : IBAN BE40 0000 1472 1263 CERCLE PEGASE - Bruxelles
BIC BPOTBEB1

SECRETARIAT : Michèle MAQUET- GSM 0479 981 570
Courriel : michele.maquet [AT] cerclepegase.be

Mise en page bulletin : marion.schuberth [AT] cerclepegase.be

COTISATIONS 2016 !!!

Nous vous invitons à penser d'ores et déjà à votre cotisation 2016 :

Membre adhérent : **14€ ***
Jeune (moins de 18 ans) : **1€** (sans envoi du programme)
Membre a.s.b.l. **2,50€** (en supplément de la cotisation normale)
Pour mémoire : les membres de l'a.s.b.l. sont ceux ayant une ancienneté d'au moins 5 ans dont la candidature a été retenue par les membres de l'Assemblée générale. ***Ceux-ci sont priés de verser cette cotisation supplémentaire et la cotisation normale en un seul virement pour ne pas compliquer la trésorerie !***

La cotisation donne le droit de participer gratuitement à toutes les balades !

(!) Assurance facultative : **2,00€** - pédestre
2,50€ - pédestre/cycliste
(Cette assurance couvre votre responsabilité du 1er janvier au 31 décembre)

Les paiements doivent être effectués ***par virement*** au compte IBAN
BE40 0000 1472 1263 du Cercle Pégase (BIC BPOTBEB1)

* Dans le but d'encourager l'exercice physique - gage de bonne santé - certaines mutuelles interviennent dans les frais de cotisations de leurs membres à un cercle sportif. Si tel est votre cas, veuillez adresser le document ad hoc, **dûment complété à Mme Vandermeiren**, Place Terdelt, 2 bte 8, 1030 Bruxelles, qui vous le renverra revêtu de sa signature et du cachet officiel du Cercle Pégase. Afin de lui faciliter la tâche, **joignez une enveloppe timbrée** avec votre adresse ou celle de la mutuelle.

AGENDA DES REUNIONS

Le **Comité** se réunira le jeudi 3 décembre à 17h30 au Purple Rose, Rue Marché-aux-Herbes 97 (tél. 0492 97 49 90)

SOMMAIRE **pages**

A vos agendas ! 3
Sous la loupe 3
Promenades cyclistes 4
Sorties pédestres du mercredi 4
Sorties pédestres du samedi 6
Sorties pédestres du dimanche et jours fériés 7
Polyrando 8
Echos 9
Articles rédactionnels 11

A VOS AGENDAS !

Jeudi 31 **décembre** 2015 au vendredi 1er **janvier** 2016 : **réveillon de nouvel an en bord de mer… du nord** (à l'auberge de jeunesse d'Ostende !) Rens. **Yves VERSCHOREN** (0476 39 91 25 après 18h00)

Samedi 23 au dimanche 24 **janvier** 2016 : **WE fagnard.** Rens. **Patrick BAIRIN** – tél. 0476 66 85 74

Vendredi 13 au lundi 16 **mai** 2016 **:** séjour à **Compiègne** (détails voir p.9)

Samedi 5 au dimanche 6 **juin** 2016 : **Libin : séjour doublement gustatif.** Rens. Patrick BAIRIN – tél. 0476 66 85 74.

Tous les détails et derniers développements sur le site : www.cerclepegase.be

SOUS LA LOUPE

Le **samedi 5 décembre**, en alternative à la marche habituelle d'environ 10 km, **Marion SCHUBERTH** (0474 76 96 14) vous propose une promenade plus courte avec quelques commentaires naturalistes, au même lieu de rendez-vous (voir p.6).

Le **dimanche 20 décembre**, précédant les fêtes de fin d'année, Pégase vous propose un **Repas convivial** au Bosuil à N.D.-au-Bois.

Menu 1	ou bien	**Menu 2**
Duo de croquettes artisanales		Carpaccio de bœuf
Ragout de biche		Cabillaud en sauce
Tiramisu		Coupe Brésilienne

Prix 23 € hors boisson. Inscription obligatoire avec choix du menu chez Luc VANDERMEIREN (02 215 77 70) avant le 8 décembre confirmée par virement au compte du Cercle PEGASE BE40 0000 1472 1263 avec la communication « resto convivial »

Pour rejoindre le Bosuil, Witherendreef, 1 : bus 344 à 12h41 à Herrmann-Debroux jusqu'à l'arrêt J. de Meeusstraat puis quelques minutes à pied (passer devant l'église puis au croisement Le Bosuil est de biais sur votre gauche).

En alternative**, Edouard** propose une promenade en boucle – Départ à 10h de la **Place Wiener (coin rue de Middelbourg)**. **PN au Bosuil** à N.D.-au-Bois en compagnie des dineurs. (possibilité de marcher uniquement le matin et de participer au diner avec retour en bus) (voir p.8)

Le Cercle Pégase asbl existe grâce à la participation d'organisateurs bénévoles dont la responsabilité ne peut en aucun cas être mise en cause. Chacun participe aux activités à ses propres risques.

PROMENADES CYCLISTES

Responsable : Françoise REUL, avenue Van Crombrugghe 156A, 1150 Bruxelles.
Tél. 02 771 39 74 ou GSM 0473 26 86 16.
Toutes les promenades sont circulaires.

Les promenades du **jeudi** sont momentanément suspendues.
Nous espérons pouvoir remettre cette activité en vigueur vers le mois d'**avril 2016**.

La réunion du **dimanche** a lieu à 10h et le départ à 10h15 précises, sauf mention spéciale. Il est ***impératif*** de prévenir le pilote de sa présence la veille de la balade : il ne sera au lieu de rendez-vous que s'il y a des amateurs.

Dimanche 13 **51 km - Renaat JESPERS** (GSM 0484 11 53 93) - Départ de la gare de **Melle**.

NOS SORTIES PEDESTRES DES MERCREDIS DE DECEMBRE

Responsable : Luc VANDERMEIREN, place Terdelt, 2 - bte 8, 1030 Bruxelles.
Tél/fax 02 215 77 70.
Allure de marche (Ces allures s'entendent en terrain facile et peu accidenté)
L = Lente : moins de 3,5 km/heure M = Moyenne : de 3,5 à 4 km/h.
S = Soutenue : de 4 à 4,5 km/h R = Rapide : plus de 4,5 km/h.
N.B. : PRP = petite restauration possible, PN(I) = pique-nique (intégral)

Toutes les excursions sont circulaires, sauf mention contraire.

!!! En cas de **conditions météorologiques défavorables**, veuillez prendre contact préalablement par téléphone avec le pilote **!!!**
!!! Les **heures de retour** sont mentionnées à titre indicatif **!!!**

! LA SNCB ADAPTE SES HORAIRES LE 13 DECEMBRE 2015 !

2 **12 km - L - Danielle DE REDE** (02 672 10 00) – Départ à 10h35 de l'entrée du Jardin Botanique de **Meise** (bus De Lijn 250 à 10h00 gare du Nord, 10h08 à Ribaucourt, 10h14 à Bockstael, 10h23 à Roi Baudouin, Meise Plantentuin à 10h30). **PN à Wemmel** au café « Famex », Dries 100, (091 528 994 ou 02 567 18 99).

18 km - M - André JONAS (0494 76 69 189) – Départ de la **Petite Espinette** à 10h20, (bus 137 à Aumale à 9h33, Bruxelles-Midi à 9h42, Bascule à 10h00, au Vivier d'Oie à 10h08, arrivée à la Petite Espinette à 10h15). (GPS 1605 ch. de Waterloo CP 1180 (magasin Roche Bobois) angle drève St-Hubert/drève Pittoresque). **PN à Beersel** au café Centrum Hotel Steenweg op Ukkel 11 (02 331 06 15)

25 km - S - Michèle GUESSE (02 465 93 34) - Réunion gare du Nord (départ des bus) à 9h15. Départ en bus 128De Lijn à 9h30 pour **Schepdaal** Arrivée à 10h10. O.LV. Lombeek, **PN à Gooik**, Bree-Eik, Pepingen. Retour en bus De Lijn 144 ou 145 Départ entre 16h et 17h vers Métro Bizet.

9 **12 km - L - Maria HUMMEL** (02 411 56 74) – Départ à 10h20 de la place communale d'**Overijse** (bus 348 à 9h47 à la gare d'Etterbeek, à 10h à Auderghem Herrmann-Debroux, Overijsekerk à 10h18). **PN à Huldenberg** au café « In de Casino - bij Herman », Gemeenteplein, 23 (02 687 93 85).

18 km - M - Eddy BLOCKMANS (02 380 03 79 ou, le jour de la marche uniquement, 0473 65 13 07) – Départ à 10h15 de l'arrêt De Lijn Gemeenteplein à **Vlezenbeek** (Postweg 150) (bus 142 à Bruxelles Midi à 9h46, Bizet à 9h58, Erasme 10h07, Vlezenbeek à 10h12). **PN à Sint-Martens Lennik** au café 't Pleintje, Dorp 43 (02 532 33 03).

25 km - R - Arlette CUREZ (0479 81 72 01) - Réunion gare Centrale à 8h20. Départ en train à 8h36 pour **Landelies** (via Charleroi-Sud D. 9h55). Arrivée à 10h04. Forêt domaniale de Leernes, Hourpes, **PN à Lobbes** (Taverne 'Le Laubach'), Labuissière, Fontaine-Valmont. Retour en train à 16h51 ou 17h16 (via Charleroi-Sud) Arrivée à Bruxelles Central à 18h23 ou 18h53.

16 **12 km - L - Michèle AERTSENS** (02 424 33 24) – Départ à 10h15 de la place Wiener à **Boitsfort** (tram 17, 94 (attention Tbus entre arrêts Legrand et gare de Boondael) et 95). RV devant la maison communale. **PN à Groenendaal** à « l'Ariosa Horse's Club », Groenendaalsteenweg 141, (02 657 33 05).

18 km - M - Patrick MAERTEN (0177 94 94 43 le jour de la marche) – Départ à 10h10 de **Tervuren** (croisement Leuvensestreenweg / av. Elisabeth : Lat/long N50.82967/E4.51400) (terminus tram 44 à Montgomery à 9h27, bus De Lijn 317 au métro Kraainem à 9h30, 410 gare du Nord à 9h14). **PN à 3080 Vossem** au café In den Congo Dorpsplein, 11 (02 767 66 86).

25 km – S - André THIRY (0474 33 49 18) - Réunion gare Bruxelles-Luxembourg à 9h10. Départ en train à 9h25 (Bruxelles Central 9h07) pour **Andenne**. Arrivée à 10h30. Seilles, Landenelle, Petit-Waret, Bellaire, Vezin, **PN à Sclaigneaux** (au Café des Pêcheurs), Bois des 12 Bonniers, Bois des Plantes, Seilles/Andenne. Retour en train à 16h51 (via Namur). Arrivée Bruxelles Central à 18h22.
Le pilote accueillera le groupe à la gare de Seilles/Andenne.

23 **12 km - L - Bernard van der LINDEN** (02 376 69 59) - Départ à 10h30 de l'église de **Beersel** (bus 154 De Lijn à Anderlecht la Roue à 9h53, Uccle Calevoet à 10h10, Beersel Gemeenteplein à 10h22). **PN à Dworp** (Tourneppe) au café « De Zwaan », Gemeentehuisstraat, 1 (02 356 97 01 – 0472 38 99 23).

18 km - M - Paule DE SMECHT (02 524 35 65 après 17 h ou 0475 75 88 65 le jour de la marche) - Départ à 10h de la station de **métro _Veeweyde** (ligne 5) sortie avenue Gounod à 1070 Bruxelles (attention, parking difficile) – **PN à Sint-Anna-Pede** au café Sint-Anna, Herderebeekstraat, 174 (02 569 24 11).

25 km - S - Michèle GUESSE (02 465 93 34) - Réunion terminus du tram 44 à **Tervuren** à 9h45. (env. 30 min. à partir du métro Montgomery). Départ à 10h. Vossem, Loonbeek, **PN à Huldenberg**, Eizer, - Tervuren. Retour en tram 44.

30 **12km - L - Bernard van der LINDEN** (02 376 69 59) - Départ à 10h30 des Quatre-Bras de **Tervuren** (tram 44 à prendre min. 30 minutes avant à Montgomery) (RV au parking au bout de la drève Ravenstein). **PN à Tervuren** au café « Narixa », Hoornzeelstraat, 67 (02 767 42 74).

18 km - M - Paule DE SMECHT (02 524 35 65 après 17 h ou 0475 75 88 65 le jour de la marche) - Départ à 10h30 de l'église, H. Teirlinckplein à 1650 **Beersel (**bus 154 à 9h53 au métro La Roue, 10h10 à Uccle-Calevoet, arrivée à 10h22 à Beersel Gemeenteplein). **PN à 1653 Dworp** (Tourneppe) au café Wauweringen, Alsembergsesteenweg 749 (0471 32 37 19).

25 km : les pilotes des 25 km observant la trêve des confiseurs.

NOS SORTIES PEDESTRES DES SAMEDIS DE DECEMBRE

Responsable : André JONAS, rue Audrey Hepburn, 12 Bte 9 - 1090 Bruxelles.
Tél. 02 425 43 39. E-mail: robertine.clark [AT] cerclepegase.be

Toutes les réunions ont lieu à 14h15 et les départs à 14h30. Allure de marche : Soutenue : de 4 à 4,5 km/h - Promenades circulaires d'environ 10 km.
En cas de conditions météorologiques défavorables, veuillez prendre contact préalablement par téléphone avec le pilote.

5 **Marie-Anne WINDERICKX** (02 374 71 11) Réunion Place communale de **Linkebeek** (bus 43, arrêt « les Braves-Dapperen »)
En alternative, **Marion SCHUBERTH** vous propose une promenade plus courte avec quelques commentaires naturalistes

12 **Jacqueline THISSEN** (02 539 27 54) Réunion à **Tervuren-Parc** (terminus tram 44) Parking aisé

19 **Christine HAUBURSIN** (0484 59 96 51) Réunion au parking de la **gare de Boitsfort** (tram 94, arrêt Boitsfort gare)

26 **André JONAS** (0494 76 69 18) Réunion à **Auderghem-Trois Couleurs**, angle av de Tervuren/Av I. Gérard (tram 44, arrêt Trois Couleurs) Parking aisé

NOS SORTIES PEDESTRES DES DIMANCHES ET JOURS FERIES DE DECEMBRE

Responsable : Chantal TELLIER (02 384 75 69 ou 0476 43 56 47 le soir entre 19h30 et 21h - chantal.tellier [AT] cerclepegase.be) se tient à votre disposition pour toute demande de renseignement. Pour toutes les randonnées : il est toujours préférable de prévenir le pilote de sa présence et de consulter le site internet pour être averti de tout changement éventuel de dernière minute.

Allure de marche (Ces allures s'entendent en terrain facile et peu accidenté).
L = Lente : moins de 3,5 km/heure M = Moyenne : de 3,5 à 4 km/h.
S = Soutenue : de 4 à 4,5 km/h R = Rapide : plus de 4,5 km/h
N.B. : PRP = petite restauration possible, PN(I) = pique-nique (intégral)

! LA SNCB ADAPTE SES HORAIRES LE 13 DECEMBRE 2015 !

6 **17 km - M - André JONAS** (0494 76 69 18) – Promenade circulaire - Départ à 10h30 devant le chalet de la Pede, rue de Neerpede 575 à **Anderlecht.** Parking aisé. A 10h15, le pilote sera à l'arrivée du tram 81, à son terminus Marius Renard pour vous conduire au lieu de rendez-vous. **PN à Schepdaal** au café Sport k fee Kerkhofstraat 13/A (02 308 74 03).

23 km - Jean-Marie VAN HANDENHOVE (02 479 72 17 après 20h). Réunion gare du Midi à 8h45. Départ en train (train destination Termonde) à 9h05 pour **Merchtem.** Padebroek, Paardenbos, Mollem, Steenberg, Brussegem**, PN à Ossel**, Hamme, Relegem, Jette.

13 **15 km – S - Luc LECLEIR** (0477 57 22 14 en soirée – luc.lecleir [AT] cerclepegase.be) – **Découverte d'Anvers, rive gauche et rive droite et marché de Noël.** RV à 8h45 à la Gare de Bruxelles-Central. Billet WE pour Anvers-central. Départ à 9h01 en train (IC.3108) vers Antwerpen Centraal, arrivée à 9h51 et continuation en tram vers la rive gauche (Linkeroever). Retour en train depuis Antwerpen Centraal (deux trains par heure). Les derniers espaces naturels de la rive gauche (St. Annabos – Réserve naturelle du Blokkersdijk). Promenade le long de l'Escaut, toujours sur la rive gauche, avec panorama sur les installations portuaires d'abord, sur la ville et la cathédrale d'Anvers ensuite, qui apparaissent soudainement au détour d'un méandre du fleuve. Passage à pied (sec !) sous l'Escaut par le Sint Anna tunnel (tunnel pour piétons et vélos de 600m de long). Promenade dans le centre d'Anvers (rive droite) en passant notamment par la Cathédrale, la Grand'Place, le Steen, le MAS et les aménagements des anciens bassins (lofts), le Meir, la maison de Rubens, l'église baroque St. Charles Borromée, …
A l'arrivée, possibilité de se promener sur le marché de Noël et/ou de prendre un verre et/ou de terminer la journée par un repas convivial à l'occasion de la Noël. Ou bien : digue rive gauche direction Bazel, Kruibekekreek, Marais de Kruibeke, Kruibeke village, Hoboken via le bac. Tram ou bus vers la gare Centrale d'Anvers. Retour en train.

18 km - M + L - Patrick VERMEULEN (02 250 07 16 ou 22, jours et heures scolaires uniquement) – Réunion gare Centrale à 8h15. Départ en train à 8h32 pour Antwerpen-Zuid via Berchem. Ensuite tram 24 pour le **Schoonselhof** : visite d'anciennes tombes notamment celle de H. Conscience, tour du Fort 8, Hoboken Centre, bac sur l'Escaut vers Kruibeke, **PN à la sortie du bac.** Suivant le temps : Kruibeke village et son Fort, Zwijndrecht, tunnel piétons, sous l'Escaut, tram à la Groenplaats après la visite de la cathédrale.

20 **Luc VANDERMEIREN** vous convie non pas à un PN convivial mais à un **Resto convivial à N.D.-au-Bois.** Détail et inscription obligatoire : voir « sous la loupe » p.3 Infatigable, **Edouard** propose une promenade en boucle – Départ à 10h de la **Place Wiener (coin rue de Middelbourg)**. **PN au Bosuil** à N.D.-au-Bois en compagnie des dineurs. (possibilité de marcher uniquement le matin et de participer au diner avec retour en bus).

23 km – S – Michel WILLEMSE (0494 71 44 71 : michel.willemse [at] cerclepegase.be) – **Nessonvaux à Spa - Entre chiens et loups.** Rendez-vous à la gare de Bruxelles Central à 8h50 - Railpass. Départ à 9h00 vers Liège et continuation à 10h24 avec L 5260 vers Verviers C et arrivée à 10h43 à Nessonvaux. Retour à 17h50 de Spa via Verviers et arrivée à Bruxelles-Central à 19h55. Promenade dans des paysages aux géologies variées (Condroz liégeois, Famenne, fenêtre de Theux, Ardennes). Au menu - Bois de Tancrémont - Banneux - Becco - La Reid - Winamplanche – Spa. **La lampe frontale est utile.**

V25 **20 km - M - Edouard** propose une promenade en boucle – Départ à 10 h précises de la Drève des Brûlés (tram 44). **PNI possible.**

27 **8 à 10 km - M - Jacqueline THISSEN** (02 539 27 54) – Promenade circulaire Départ à 14h **de Herrmann-Debroux** devant le garage VW, au coin de la rue J. Bassem (métro ligne 5, bus 41 et tram 94).

20 km - S – Chantal TELLIER – **Oud-Heverlee à Tervuren**. Rendez-vous à la gare de Bruxelles Central à 9h00. Billet de train pour Oud-Heverlee + ticket STIB. Départ à 9h16 pour Louvain avec changement pour Oud-Heverlee, arrivée à 10h05. Retour de Tervuren avec le tram 44. Oud-Heverlee, Neerijse, Leefdaal, Vossem, Tervuren. Vagabondage au pays de la Dyle à la poursuite des points-noeuds

V1/1 **20 km - M - Edouard** propose une promenade en boucle au départ du terminus du tram 44 à Tervuren à 10h précises. **PNI possible à Hoeilaert.**

POLYRANDO - MOIS DE DECEMBRE

Responsable : BERNARD (02 784 28 33). Courriel : Site web : http://www.polyrando.org, onglet "contact".
Voir p.11

ECHOS

Carnet noir

C'est avec regret que nous annonçons le décès de Julien HASSELMANS qui, en compagnie de son épouse, participa régulièrement à nos sorties tant celles du dimanche que du mercredi et à nos voyages.
Nous présentons à Jeanine et à ses enfants nos plus vives condoléances et les assurons de toute notre sympathie.

DETAILS DU SÉJOUR À COMPIÈGNE (1)

Pilotes : André JONAS (Randonnées) et Patrick BAIRN (Marches)
Rendez-vous : **le vendredi 13 mai à 7h40** (lieu à préciser).
Départ de Bruxelles à **8h précises** pour Ermenonville. Arrivée prévue vers midi.

Nous arriverons vers midi à **Ermenonville** pour y déposer les marcheurs. Après le pique-nique visite du Parc Jean-Jacques Rousseau. Nous emprunterons ensuite le sentier des écrivains en direction de l'Ancienne Abbaye de Chaalis qui abrite également les collections Jacquemart-André (Le tout ± 7 kilomètres – dénivelé négligeable)

Les randonneurs poursuivrons leur route vers **Versigny** (± 15 minutes) d'où ils reviendront à pied vers l'Ancienne Abbaye de Chaalis, notamment par le sentier des écrivains (± 11 kilomètres – dénivelé positif de ± 300 mètres).

Au départ de l'Abbaye Royale de Moncel (qui ne sera pas ouverte), les randonneurs se dirigeront vers **Senlis** au travers de la Fôret d'Halatte (Version courte 19 km – dénivelé positif de ± 400 mètres ou version longue 24 kilomètres – dénivelé positif de ± 450 mètres).

Les marcheurs poursuivent en car vers **Chantilly** où ils auront l'occasion de visiter le château (16 € pour le Château, le parc, les grandes écuries et le musée du cheval) (2).
Ensuite départ à pied vers Senlis pour y retrouver les randonneurs (+/- 10 kilomètres – dénivelé négligeable) et visite libre de cette superbe ville.

Le car déposera les randonneurs à **Vez** d'où ils commenceront leur randonnée le long de la vallée de l'Automne vers Béthancourt-en-Valois (23,5 kilomètres – dénivelé positif de ± 600 mètres) où le car les attendra pour les mener à **Crépy-en-Valois** pour une visite libre de la ville.

Les marcheurs seront déposés à **Champleu**, d'où après une visite rapide des ruines romaines, nous nous dirigerons à pied vers Crépy-en-Valois (± 13 kilomètres – dénivelé positif de ± 200 mètres). Visite du musée de l'archerie (4 €) et de la vieille ville.

Les randonneurs se rendront de **Pierrefonds à Compiègne** (± 23 km – dénivelé positif de ± 550 mètres) tandis que les marcheurs visiteront d'abord le château de Pierrefonds (6 €) avant de partir en car vers Vieux-Moulin pour entamer la marche vers Compiègne (± 11 kilomètres – dénivelé positif de ± 250 mètres). Possibilité pour ceux qui le souhaite de continuer en car vers le château de Compiègne pour une visite libre ou un restaurant !

Logement à Compiègne à l'« Hôtel de Flandre » et repas du soir (3 services) au Bistrot de Flandre juste à côté.

Prix par personne en chambre double en demi-pension, de l'ordre de 297 €, transport en car inclus mais visites culturelles en sus. (Supplément en single 63 €).

Inscription chez Robertine CLARK (robertine.clark [at] cerclepegase.be ou 0494 49 02 95 avant 21h) dès parution du bulletin, confirmée par le versement d'un acompte de 190 € au compte du Cercle Pégase BE40 0000 1472 1263 en mentionnant «Acompte séjour Oise» **avant le vendredi 18 décembre 2015**.

N.B. Les personnes ayant déjà manifesté de l'intérêt pour ce séjour voudront bien le **confirmer** pour inscription définitive avant de verser l'acompte.

(1) Il s'agit ici d'un projet déjà abouti mais par forcément définitif.
(2) Les visites proposées par Patrick ne sont pas obligatoires ! N'hésitez pas à faire votre liste de visites selon vos goûts et envies ! **Seule contrainte IMPERIEUSE : le respect de l'horaire**. Les transports en commun de l'Oise sont efficaces … enfin … sur certains trajets … et certains jours ☺

CLAUSE DE RESPONSABILITE ACTIVITES DU CERLE PEGASE a.s.b.l.

Les participants déclarent décharger le Cercle Pégase a.s.b.l. ainsi que tout membre du Cercle Pégase a.s.b.l. (dénommé ci-après organisateurs), qui organise une ou des activités de toute responsabilité, tant contractuelle qu'extracontractuelle, pour tout acte, toute faute, même lourde, toute négligence ou abstention, à l'exception de la faute intentionnelle, que les organisateurs pourraient commettre lors de l'organisation de marches, randonnées, sorties cyclistes, visites et autres événements et lors de la réservation de séjours tant en Belgique qu'à l'étranger.

Les participants renoncent notamment à tout recours contre les organisateurs du fait de tout dommage qu'ils pourraient subir au cours des marches, randonnées, sorties cyclistes, visites et autres événements. Ils reconnaissent également ne pouvoir exercer de recours contre les organisateurs en restitution de l'acompte et/ou du solde versés, si ceux-ci venaient à être perdus en raison de l'insolvabilité (faillite, réorganisation judiciaire, déconfiture...) ou d'un acte frauduleux des propriétaires ou gérants du logement.

Tout litige lié aux activités du Cercle Pégase a.s.b.l. est de la compétence exclusive des tribunaux de Bruxelles. Seul le droit belge est d'application. La participation aux activités du Cercle Pégase a.s.b.l. vaut acceptation des dispositions qui précèdent.

Au revoir Polyrando !

En 1982, deux jeunes Pégaseux, Martine et Yves, proposaient la création d'une section « Jeunes » avec limite d'âge 30 ans. Ce projet fut bien accueilli, Albert, le Président de l'époque, estimant qu'il s'agissait du « réservoir » pour le futur de Pégase. Les Jeunes publient leur propre bulletin tout en gardant les contacts et participent à certaines activités avec l'ensemble de Pégase.

La section fonctionnant bien, la limite d'âge est repoussée à 35 ans. Le flambeau est repris par Bernard qui élargit les activités du groupe qui désormais s'appelle POLYRANDO et l'âge limite une nouvelle fois est repoussé. Les espoirs d'Albert sont à oublier, l'intégration ne se faisant pas.

Les nouveaux moyens de communication sont à l'honneur, Polyrando ne publie plus de bulletin mais crée un site internet reprenant ses activités. La limite d'âge était jusqu'à il y a peu fixée à 54 ans. La participation à des activités communes se fait de plus en plus rare, jusqu'à se réduire à néant et les liens se distendent. A la suite d'une réunion des membres de la section, diverses solutions furent proposées et, en accord avec les membres du Comité, c'est finalement celle de la scission qui fut retenue correspondant mieux à la réalité.

Nous remercions Bernard pour son investissement dans la conduite de Polyrando et lui souhaitons bon vent, ou plutôt bonne route pour la poursuite de son action désormais complètement indépendante de Pégase à partir de janvier 2016.
Pour la bonne règle, cette décision sera entérinée lors de la prochaine Assemblée générale de l'asbl Cercle Pégase.

Lucette VANDERMEIREN, Présidente

Les environs de Tervuren : (2) la Chapelle Saint Hubert

Face à la caserne Panquin (aussi connue sous le nom de « Fer à Cheval ou Hoefijzer», les promeneurs peuvent admirer la belle architecture de cette chapelle dont la construction fut entamée en 1616 à l'initiative des archiducs Albert et Isabelle gouverneurs des Pays Bas au nom de l'Autriche et dont les plans furent dessinés par un architecte renommé Wensel Coberger, pour honorer Saint Hubert décédé en 727. Inaugurée en 1617, elle était la chapelle du château bien que non accolée à celui-ci mais située à l'intérieur de son enceinte.
L'arrivée des troupes françaises fin XVIIIème la fit servir de hangar à fourrage pour les chevaux logés dans les écuries du Hoefijzer ; au congrès de Vienne en 1815, où fut décidée la création des Pays-Bas-Belgique, on décida de remercier le fils de Guillaume d'Orange pour sa conduite héroïque à Waterloo en lui construisant une somptueuse demeure de plaisance sur le site de l'actuel Palais Colonial et son propriétaire fit restaurer les ruines de la chapelle vouée à la destruction et la rendit au culte. Après avoir été gérée par la Défense, elle est actuellement transférée à la Région Flamande.

Raymond Grollet

Les articles n'engagent que leurs auteurs